



## SUIVI DE DOSSIER – SERVICE DES LOISIRS

Ville de Saint-Pie

### DOSSIER : Sondage pour développement durable

---

#### Question du conseil municipal :

- Pourquoi est-ce que le sondage pour le développement durable n'a-t-il pas été publié dans le journal de février, à la demande des membres du comité?

#### Réponses de Julie Nicolas :

- Le courriel de Laurence a été envoyé le **dimanche 19 janvier**. Le journal de février était déjà en impression et devait être **distribué dans la semaine du 20 janvier**.
- Le sondage ne sera pas publié dans le numéro de mars, puisqu'il sera **distribué le 20 février**, alors que la **date limite** statuée par le comité **a été établie au 14 février**.

#### Question du conseil municipal :

- Le lien vers le sondage n'a pas été publié sur le site Internet de la Ville.

#### Réponses de Julie Nicolas :

- En effet, nous le publierons rapidement sur le site Internet, il s'agit d'un oubli de notre part.
- Par contre, la publicité pour le sondage a été envoyée par courriel dans l'info-loisirs destiné **à tous les parents** des enfants inscrits à l'école au Cœur-des-Monts. **L'envoi a été fait le 23 janvier 2025**. Nous avons pris cette initiative pour rejoindre un plus grand nombre de personnes, compte-tenu que le sondage ne paraîtrait pas dans le journal municipal.

*Le 28 janvier 2025*

*Julie Nicolas*

*Directrice des loisirs et des communications*

*Ville de Saint-Pie*